

Direction des Affaires Civiles,  
Juridiques et Funéraires  
Service Conseil Municipal

05 avril 2024

RÉGIE DE RECETTES DU MUSÉE ZIEM N° 105

MISE EN VENTE DE 8 NOUVELLES  
CARTES POSTALES ET DE L’AFFICHE DE  
L’EXPOSITION "VIVANT, FAUNE ET FLORE DANS  
LES COLLECTIONS"  
ET RENOUVELLEMENT CARTES POSTALES,  
PRODUITS DERIVÉS, CATALOGUES

PRIX PUBLIC

**DÉCISION N° 2024 - 026**

*Nous, Gaby CHARROUX, Maire de la Commune de MARTIGUES,*

*Agissant en vertu de la délibération n° 20-043 du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020, reçue par Monsieur le Sous-Préfet d'ISTRES le 1<sup>er</sup> juin 2020, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu la délibération n° 1700 du Conseil Municipal en date du 1<sup>er</sup> octobre 1982 décidant de la création d'une régie de recettes pour le Musée de Martigues,*

*Vu la décision du Maire n° 2013-006 en date du 28 janvier 2013 portant extension et modification générale de la régie de recettes du Musée ZIEM,*

*Vu la décision du Maire n° 2013-048 en date du 18 juin 2013 portant création d'un fonds de caisse pour ladite régie,*

*Vu la décision du Maire n° 2022-079 en date du 25 juillet 2022 portant sur la modification des articles 4 et 8 de la décision n°2013-006 en date du 28 janvier 2013,*

*Considérant la volonté de la Commune de Martigues de renouveler le stock de divers articles arrivant à épuisement et de mettre en vente de nouvelles cartes postales et affiches afin de satisfaire la demande du public et les rendre accessibles au plus grand nombre,*

## **DECIDONS :**

=====

- De mettre à la vente, à compter du 05 avril 2024, les articles suivants :

### **RENOUVELLEMENT**

#### **Cartes postales :**

**\* au prix public de 1,00€ l'unité (petit format)**

- 40 exemplaires de "Martigues, l'étang de Berre au clair de lune" Ziem
- 30 exemplaires de "Bords de mer, rade de Marseille" Antoine Ponchin
- 20 exemplaires de "Venise, grand canal, fête de l'assomption" Ziem
- 10 exemplaires de "Constantinople" Ziem

**\* au prix public de 1,20 € l'unité (grand format)**

- 3 exemplaires de "Les Sainfoins" Seyssaud.

#### **Produits dérivés :**

**\* au prix public de 2,00 € l'unité**

- 2 crayons à papier, Dufy

**\* au prix public de 2,50 € l'unité**

- 40 magnets grand format, Ziem

**\* au prix public de 4,00 € l'unité**

- 10 savons à la rose

**\* au prix public de 8,00 € l'unité**

- 6 mugs Ziem

**\* au prix public de 10,00 € l'unité**

- 2 canotiers

#### **Catalogues :**

**\* au prix public de 10,00 € l'unité**

- 10 exemplaires du catalogue " Le musée de Ziem",

**\* au prix public de 12,00 € l'unité**

- 5 exemplaires du catalogue "D'une mer à l'autre",

**\* au prix public de 13,00 € l'unité**

- 40 exemplaires du catalogue "Le génie et l'adresse", Ziem

**\* au prix public de 19,00 € l'unité**

- 10 exemplaires du catalogue "Le 19 ème siècle Ziem ",

### **Marque-pages :**

**\* au prix public de 1,00 € l'unité**

#### **19 exemplaires de marque-pages suivants :**

- "Après la pluie", Socrate Corgialegho, 1906
- " La pointe de Brescon", Edouard Ducros, 1907

#### **12 exemplaires de marque-pages suivants :**

- "Impression du soir", Justin Durand, 1908
- "Mauvais temps sur l'étang de Berre", Ange Flegier, 1880
- "Martigues, le pin de Bellevue et la route de Caronte", Ange Flegier

#### **24 exemplaires de marque-pages :**

- "Vue de l'église de La Madeleine sur l'Île", Antoine Ponchin
- "Martigues, effet du matin", Alphonse Rey, 1908

### **NOUVELLES AFFICHES**

**\* au prix public de 2,00 € l'unité**

- 40 exemplaires de l'affiche (40 x 60 cm) de l'exposition "Vivant, Faune et Flore dans les collections"

### **NOUVELLES CARTES POSTALES**

**\* au prix public de 1,00€ l'unité, 40 exemplaires de chacune des 8 cartes postales suivantes :**

- Études de fleurs, 1889, huile sur toile, Istres Contencin
- La gacherelle (Martigues), 1907, aquarelle sur papier, Blanche Mac Manus-Mansfield
- Flamants roses, huile sur papier, Ziem
- Perroquet, 1880, huile sur bois, Ziem
- Le port de Martigues, 1790, gouache sur papier, Anonyme
- Caravane, 1856-1860, aquarelle sur papier, Ziem
- Les pins, la mer, 1978-1980, huile sur toile, Jean Jacques Henri Morvan
- Pin et étang, aquarelle sur papier, Alphonse Rey

Les prix s'entendent nets de TVA, suivant l'article 293B du CGI, la TVA n'est pas applicable.

Les recettes inhérentes à ces opérations seront constatées au Budget de la Commune, fonction 314.100, nature 7088.

*Au cours de sa prochaine séance, le Conseil Municipal sera informé de la présente décision qui sera soumise aux mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément à l'Article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille sis au 31, rue Jean-François LECA - 13235 MARSEILLE Cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité signataire de la présente décision dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification.

Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de rejet exprès du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours.

Le Maire



Gaby CHARROUX